



Ces professions nouvellement touchées par la mauvaise conjoncture de l'emploi

TRAVAIL Le taux de chômage continue de grimper en Suisse. En parallèle, le nombre de métiers soumis à l'obligation d'annonce des postes vacants, soit lorsque le chômage y atteint plus de 5%, est à nouveau en hausse

JULIE EIGENMANN

Qu'ont en commun les directeurs marketing, les biologistes, les auxiliaires de restauration ou encore les opérateurs en horlogerie? Tous ces métiers ont (re)fait leur entrée dans la liste – qui s'est allongée – des professions soumises à l'obligation d'annoncer les postes vacants dès 2025, a communiqué la semaine passée le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). La raison? Elles comptent un taux de chômage moyen d'au moins 5%.

Le chômage en Suisse continue d'augmenter depuis juin dernier, pour atteindre 2,6% en novembre, selon les derniers chiffres du Seco parus hier. Sur du plus long terme, au cours de la période déterminante pour la liste des professions soumises à l'obligation d'annonce 2025, à savoir d'octobre 2023 à septembre 2024, le taux de chômage moyen était de 2,3%. Contre 2% au moment de constituer la liste 2024. Alors que 3,2% des personnes actives exercent, pendant l'année en cours, une activité dans l'une des professions soumises à l'obligation d'annonce, elles seront 6,5% en 2025.

«Nous sommes dans une phase de prérécession et le marché du travail suisse ralentit, le taux de chômage augmente un peu partout», commente Rafael Lalive, professeur d'économie à l'Université de Lausanne, spécialiste du marché du travail.

Métiers spécialisés et métiers peu qualifiés

Deux types de professions apparaissent dans cette liste 2025, relève le professeur d'économie. «D'abord, les métiers moins qualifiés, ce qui traduit une exigence croissante sur le marché. La main-d'œuvre moins formée a tendance à être laissée de côté.» Par exemple, les professions élémentaires sans indication particulière: manœuvres des mines, du bâtiment (hors génie civil) et des travaux publics, des industries manufacturières et des transports (11,8% de chômage).

2,6%

Le chômage en Suisse continue d'augmenter depuis juin dernier, pour atteindre 2,6% en novembre.

«On trouve aussi des métiers très spécialisés», poursuit Rafael Lalive. Par exemple, les biologistes, botanistes, zoologistes (6,4% de chômage), les sociologues et anthropologues (5,6%). «Ce sont des métiers qui traitent de questions importantes mais rencontrent peu de demande dans le secteur privé. Cela pourrait changer pour les biologistes, avec l'importance croissante de la biodiversité.»

Quant aux directeurs et cadres de direction, ventes et marketing (5,8% de chômage), il rappelle qu'une mauvaise conjoncture a souvent un impact sur les collaborateurs liés à la vente. «Et des personnes ayant eu un poste à responsabilité sont souvent plus âgées et peuvent mettre plus de temps à retrouver du travail, ce qui augmente le taux de chômage», souligne l'économiste.

Le bâtiment, l'horlogerie et l'hôtellerie

D'autres membres de cette liste ont

de quoi surprendre: les métiers qualifiés du bâtiment (non classés ailleurs), déjà dans la liste en 2024, mais dont le taux de chômage est passé de 6 à 7,5%. Ou les opérateurs en horlogerie, qui n'apparaissent pas au tableau en 2024, et comptent aujourd'hui 6,7% de chômage. Ces secteurs ne souffrent-ils plus d'une pénurie de personnel? Tout dépend beaucoup des métiers mais plus globalement, l'indice de pénurie de main-d'œuvre de la société de placement Adecco enregistre une diminution cette année pour la première fois depuis 2021, après un record en 2023.

«Le secteur horloger est en baisse avec la demande qui s'effondre en Chine», note Rafael Lalive. Du côté du bâtiment, dont de nombreuses professions sont représentées dans cette liste, il souligne que «le secteur est particulièrement sensible à la conjoncture et aux taux d'intérêt».

Plusieurs professions dans l'hôtellerie-restauration, absentes de la liste en 2024, y apparaissent en 2025, au vu d'une nouvelle hausse du chômage dans le secteur. Le pourcentage a aussi tendance à être structurellement plus important dans ce domaine, notamment en raison d'un taux de fluctuation élevé et d'une proportion relativement forte de demandeurs d'emploi moins qualifiés.

Dans l'hôtellerie-restauration comme dans les métiers du bâtiment, «le chômage se caractérise par des épisodes de recherche d'emploi plutôt courts. Nous en déduisons que les conditions d'emploi ont tendance à être plus dynamiques, complète le Seco. C'est précisément dans ces secteurs où les changements d'emploi sont nombreux que l'obligation d'annoncer les postes vacants peut apporter des avantages décisifs.» ■